L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 16 JUIN 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande une domestique de couleur pour se rendre utile dans une famille Banque recommandée latitude. Adresser 13 rue Dryades. 16 juin 2f

DEMANDE cuisinière qui fasse le même. 44 Bourbon. 16 juin—1f

A VENDRE.

A VENDRE—De belles vaches laitières chez H. Meheust, Canal Harvey. 11 juin—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Second District.

Jacob Buchenmeyer vs Amélie Briengan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,997.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Pre-mier Di trict de cette ville, le SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations y trouvant, situé dans le Second District, à cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, St Philippe, Villars et Robertson, le dit lot étant composé de tout le lot No Un du dit îlet conformément à un plan fait par Bourgeoil, voyer, le 4 novembre 1827, déposé au l'étude de C. V. Foulon, notaire, et d'une partie du lot No Deux qu'Etienne Caillavet au lot N° Un, le lot de terre devant être vendu mesurant vingt-neuf pieds un pouce de face sur la dite rue des Ursulines, quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villars et quatre vingt dix pieds sur l'autre ligne et vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, très et pied mesurant, acquis par le défendeur par achat de J. B. Laporte, le 21 décembre 1887, par acte fait par devant J. B. Lafon, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et avantages lui appartenant, située dans le second District de cette ville, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant, mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Ursulines, cent vingt-six pieds de profondeur sur la ligne de la rue Robertson, quatre-vingt dix pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villars, et sur une ligne du côté de la rue Robertson onze pieds, et suite sur une ligne diagonale vers la rue St-Philippe trente-deux pieds neuf pouces, avec une largeur dans le fond de deux pieds six pouces, le tout conformément à un plan fait par Ed. gar Pilie, voyer, daté le 12 février 1890, au dessin du dit plan est annexé à l'acte ci-dessus mentionné ci-dessus, acquis par le défendeur par achat de la succession d'Euphémie Blache veuve de André Vidal, par acte fait le 7 avril 1890 par devant Chas J. Thézard, notaire. Livre de transfert 131, folio 438.

Sans chaise i affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 27—6 13 16 juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Madison Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,930—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Wallace Wood, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 21 22

Succession de Angela Costa et de Mme M. Costa, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,382—34,384 consolidés—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Clara Cardona, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour :

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juin—11 16 19

James Clarke & Co vs. Louis Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,763—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Watts Kearney, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juin—11 16 19

Succession de Mme Venie Sophie Levêque.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,763—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pascal Emile Barrier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 juin—14 21 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,191—Division A.—Ici comme en droit. Anne Fanny Ashford, femme décédée de George Glidden.—Attendu que Benjamin F. Auld père et tuteur naturel des mineurs Ashville A. W. Auld et Annie S. Auld, et comme administrateur de leurs succession ne est de Harry A. Hemley, père et tuteur naturel du mineur, Edith Hemley, et comme administrateur de sa succession, ces deux Baltimore, Etat du Maryland, ont demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dite mineurs et en vertu d'un compte rendu au cette affaire dans qu'il est requis par la loi, donnant un état de la propriété et les dettes de la dite succession et des dits mineurs. A ce est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons, s'il y a, dans les trois jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles ils devra le l'application de la dite pétitionnaire Nouvelle-Orléans, 2 juin 1892.

Par ordre de la Cour.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Greffier.

Greffier Adjoint.

Frictio Rouge du Dr. Testut

Pour le soulagement sûr et prompt des douleurs rhumatismales, signale en chaumiques; guérison assurée quand le soulagent n'est que d'un jour. Ne prend qu'une cuillerée à thé. Ne pas prendre en cas des maladies—Bouteille de 4 onces 50 cents.

Rue St-Pierre, 154, porte Bourgeois.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 15 JUIN—CLASSE No 341
Tirage de 4 heures P. M.

11	71	1	35	34	28	67	36	47	52	50	42	70	16

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les périodiques paraissant, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage sous signature notre signature
Ce 15 juin 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les tirages de une tirages quotidiens peuvent être vus au tout temps dans toutes les Compagnies.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-mensuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et constatons en personne ces tirages qui sont en demandés l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

Le Comte Jos. A. Rey
W. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers payent les lots des tirages de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
J. A. A. ROUSSEAU, Pres. Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	30,000,	30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100,	20,000
300 Lots de	60,	18,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de $60,		6,000
100 Lots de $40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20,		19,980
3,434 Lots se montant à		$263,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 14 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Donner l'adresse en plein et faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mâle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les lists de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage et membre vente, par Express, aux frais des gens.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de syndicats inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance des lots gagnants.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LES—

DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS!

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de

Jean F. Schweitzer.

No 33,402—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs,

PAR D. DANZIGER, encanteur, Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 6 juin 1892, dans la succession ci-dessus, les propriétés immobilières ci après décrites, savoir :

1. Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Pierre et Royale, mesurant 29 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne hydrant etc. Louée une moyenne de $22.50, par mois à un locataire très ancien qui paye les ci-dessus de l'eau, etc., le courage de la fosse, etc.

2. Le magasin anciennement établi et prospère, No 156 rue Royale en arrière de la Cathédrale faisant face à la place St-Antoine.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St Pierre, Chartres et Jallée St Antoine, allée Orléans, formant le coin de la rue Royale et de la dite allée St Antoine ou allée Orléans, et mesurant 23 pieds 10 pouces de façade rue Royale ; 75 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur l'allée St Antoine ou l'allée Orléans ; 22 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière ; de là, s'étendant sur une profondeur de 30 pieds 2 pouces, en ligne droite à angle droit d'environ 11 pouces vers la rue St-Pierre et encore d'une autre profondeur de 45 pieds 5 pouces vers la rue Royale ; l'entrée du commencement. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques subdivisée en magasin et résidence. Le rez de-chaussée est divisé en magasin et entrepôt et les deux autres étages ont ensemble environ 10 chambres, un vaste cabinet de toilette, etc. Le tout loué à raison de $75 par mois.

3. Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.

Un certain terrain situé dans le troisième district de cette ville, dans No 1,794 l'îlet borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Sitvana désignées sur le plan ci-dessus dressé par Tigney G. de Lale, en date du 11 juin 1892. Ladite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds, 10 pouces 7 lignes sur la rue Warsaw, le même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du dit îlet, et 161 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui y trouvent, consistant en un cottage en bois avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Le tout loué à raison de $5 par mois.

4. Une ferme (truck farm) productive dans le troisième district.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, dans No 1,794 l'îlet borné par les rues Abondance, Warsaw, Agriculture et Sitvana désignées sur le plan tiré par Tigney G. de Lale, en date du 11 juin 1892. Ladite portion de terre mesure, selon le dit plan, 319 pieds, 10 pouces 7 lignes sur la rue Warsaw, le même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du dit îlet, et 161 pieds sur chacune des rues Abondance et Agriculture. Ensemble avec les édifices et améliorations qui y trouvent, consistant en un cottage en bois avec deux chambres et une galerie, étable, citerne, etc. Loué à raison de $5 par mois.

5. Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Edouard Lelong, en date du 3 octobre 1843, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Boulonguet, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesurant, selon le dit plan, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St Philippe, le dit lot étant composé de tout le lot No Un du dit îlet conformément à un plan fait par Bourgeoil, voyer, le 4 novembre 1827, déposé au l'étude de C. V. Foulon, notaire, et d'une partie du lot No Deux qu'Etienne Caillavet au lot N° Un, le lot de terre devant être vendu mesurant vingt-neuf pieds un pouce de face sur la dite rue des Ursulines, quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villars et quatre vingt dix pieds sur l'autre ligne et vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, très et pied mesurant, acquis par le défendeur par achat de J. B. Laporte, le 21 décembre 1887, par acte fait par devant J. B. Lafon, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et avantages lui appartenant, située dans le second District de cette ville, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant, et mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Ursulines, cent vingt-six pieds de profondeur sur la ligne de la rue Robertson, quatre-vingt dix pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villars, et sur une ligne diagonale vers la rue St-Philippe trente-deux pieds neuf pouces, avec une largeur dans le fond de deux pieds six pouces, le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilie, voyer, daté le 12 février 1890, au dessin du dit plan est annexé à l'acte ci-dessus mentionné ci-dessus, acquis par le défendeur par achat de la succession d'Euphémie Blache veuve de André Vidal, par acte fait le 7 avril 1890 par devant Chas J. Thézard, notaire. Livre de transfert 131, folio 438.

Sans chaise i affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 27—6 13 16 juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Madison Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,930—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wallace Wood, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

Juin—9 14 18

AVIS AUX CREANGIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,082—Division—Goudchaux Brothers vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une notice aux créanciers de Goudchaux Brothers sous la raison commerciale composée de Lazard Goudchaux & Léopold Goudchaux, soit convoqué et, sous prédécesseur Frederick Adolph, notaire en cette ville, dans le but de voter sur leur application pour un répit de un et deux ans que le dit réunion aura lieu au bureau de Frederick Adolph, notaire en cette ville, à partir de MARDI, 23 juillet 1892, à 11 heures A. M. Jos. E. Thomas, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite raison commerciale, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale et les membres individuels soient par conséquent sus-pendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1892.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

14 juin—3f au 23 juil

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,980—Division E. Charles E. Belden vs ses créanciers—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition

Il est ordonné que la cession des biens du pétitionnaire Charles F. Belden à ses créanciers soit et est acceptée pour le bénéfice des créanciers ; il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Charles F. Belden soient suspendues ; il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers du dit Charles F. Belden soit convoquée et tenue, après avis légaux et notices enfin-formant la loi, par devant Henri Rey, Greffier adjoint d'r. notaire, en cette ville, le JEUDI, 30me jour de juin 1892, commençant à onze heures A. M., dans le but de nommer un ou plusieurs curateurs à l'insolvable et toutes autres mat ères qui pourraient être soumises à la dite réunion, et que le dit Charles F. Belden ait à voir à la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 27—6 13 16 juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Madison Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,930—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pascal Emile Barrier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

14 juin—14 21 23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,191—Division A.—Ici comme en droit. Anne Fanny Ashford, femme décédée de George Glidden.—Attendu que Benjamin F. Auld père et tuteur naturel des mineurs Ashville A. W. Auld et Annie S. Auld, et comme administrateur de leurs succession ne est de Harry A. Hemley, père et tuteur naturel du mineur, Edith Hemley, et comme administrateur de sa succession, ces deux Baltimore, Etat du Maryland, ont demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dite mineurs et en vertu d'un compte rendu au cette affaire dans qu'il est requis par la loi, donnant un état de la propriété et les dettes de la dite succession et des dits mineurs. A ce est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons, s'il y a, dans les trois jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles ils devra le l'application de la dite pétitionnaire Nouvelle-Orléans, 2 juin 1892.

Par ordre de la Cour.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Greffier.

Greffier Adjoint.

Frictio Rouge du Dr. Testut

Pour le soulagement sûr et prompt des douleurs rhumatismales, signale en chaumiques; guérison assurée quand le soulagent n'est que d'un jour. Ne prend qu'une cuillerée à thé. Ne pas prendre en cas des maladies—Bouteille de 4 onces 50 cents.

Rue St-Pierre, 154, porte Bourgeois.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS LES—

DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

Magasins et maisons de résidence de valeur et rémunérateurs à l'encan.

TITRES PARFAITS!

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Succession de

Jean F. Schweitzer.

No 33,402—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Plans exposés à la Bourse des Encanteurs,

PAR D. DANZIGER, encanteur, Bureau, 31 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du et signé le 6 juin 1892, dans la succession ci-dessus, les propriétés immobilières ci-après décrites, savoir :

1. Magasin et maison de résidence de choix en briques à deux étages, No 77 rue Toulouse.

Un certain terrain situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Pierre et Royale, mesurant 29 pieds de façade rue Toulouse, sur 93 pieds de profondeur. Les améliorations, comprennent cette bâtisse, magasin et résidence, en briques à deux étages, ayant magasin et 7 chambres, citerne hydrant etc. Louée une moyenne de $22.50, par mois à un locataire très ancien qui paye les ci-dessus de l'eau, etc., le courage de la fosse, etc.

2. Le magasin anciennement établi et prospère, No 156 rue Royale en arrière de la Cathédrale faisant face à la place St-Antoine.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, St Pierre, Chartres et Jallée St Antoine, allée Orléans, formant le coin de la rue Royale et de la dite allée St Antoine ou allée Orléans, et mesurant 23 pieds 10 pouces de façade rue Royale ; 75 pieds 7 pouces de profondeur et de façade sur l'allée St Antoine ou l'allée Orléans ; 22 pieds 11 pouces de largeur à l'arrière ; de là, s'étendant sur une profondeur de 30 pieds 2 pouces, en ligne droite à angle droit d'environ 11 pouces vers la rue St-Pierre, et encore d'une autre profondeur de 45 pieds 5 pouces vers la rue Royale ; l'entrée du commencement. Les améliorations comprennent une grande bâtisse à trois étages en briques subdivisée en magasin et résidence. Le rez de-chaussée est divisé en magasin et entrepôt et les deux autres étages ont ensemble environ 10 chambres, un vaste cabinet de toilette, etc. Le tout loué à raison de $75 par mois.

3. Grande bâtisse en briques à 5 étages occupée comme maison de résidence (environ 21 chambres) No 202 rue Bourbon.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et St Philippe, le dit terrain désigné par le No 1 sur un certain plan dressé par L. Surgi, voyer, le 8 mai 1848, il mesure, au pied américain, 33 pieds, 11 pouces 1 ligne de face rue Bourbon, sur 127 pieds, 2 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ledit plan mentionné ci-dessus, ensemble avec une vente passée en l'étude de C. V. Foulon, notaire, le 9 décembre 1848. Les améliorations comprennent une bâtisse à 5 étages en briques, ayant en tout 31 chambres, grandes galeries, etc. Louée au taux de $45 par mois à locataire ayant bon et suffisant gage. Le tout sujet à des servitudes. Cette propriété est susceptible d'un loyer de $75 par mois.

4. Magasin et maison de résidence double à 9 étages en briques, Nos 254 et 256 rue Royale, près de la rue des Ursulines.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe et mesurant 25 pieds 2 pouces de façade rue Royale, commençant à un point 29 pieds 10 pouces et 1 ligne de la rue des Ursulines, sur 88 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent une maison, magasin et résidence en briques à 2 étages, ayant à chaque côté magasin, corridor et 3 chambres ; à l'arrière du terrain une bâtisse à 2 étages, en briques, ayant en chaque côté, 4 chambres, citerne, louée $54 par mois.

5. Jolie maison de résidence en briques, à deux étages, 129 rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Quartier et Dauphine, désigné comme le terrain No 38 sur un plan fait par Edouard Pilié, alors député-voyer, en date du 4 oct bre 1836, et annexé à un acte de vente à Jean Baptiste Cantillon Drean & Georgine Lagrafre passé pardevant Caville Pollock, ancien notaire en cette ville le 2 décembre 1836 ; ledit terrain étant de 25 pieds de front sur 120 pieds anglais 20 pieds 3 pouces de face que du Quartier, commençant à une semblable distance de 20 pieds 3 pouces du coin de la rue Dauphine ; sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits passages, privilèges qui y appartient ou qu'en quelque sorte en font partie. Ledit terrain étant actuellement occupé par maison de résidence à deux étages en briques, avec ajiaque, ayant 7 chambres, corridor, citerne, etc. Louée $18 par mois.

6. Cottage de choix, double en bois couvert en ardoises, avec ajiaque, Nos 437 et 437 1/2 rue Bourgogne.

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, Laissant partie du terrain désigné par le No 38 sur le premier plan de la dite bâtisse, la dite partie de terre mesurant 30 pieds de façade rue Craps, actuellement Bourgogne, entre les rues Francais et Champs-Elysées, sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces d'un côté par la propriété actuellement en construction appartenant à Jean Pitt et de l'autre côté par l'autre partie dépôt terrain No 38. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et y appartiennent, consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, avec ajiaque, ayant de chaque côté 3 chambres, un vaste cabinet de toilette, etc. Louée $20 par mois.

7A. Une Bâtisse double à deux étages, en bois, couverte en ardoises, Nos 313 et 313 1/2 rue St-Pierre.

Une certaine parcelle de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, désignée par la lettre A sur un plan dressé par Sidney G. De l'Isle, voyer, en date du 11 juin 1892, dans le même îlet borné par les rues St-Pierre, Roman, Orléans et Derbigny ; la dite partie de terrain mesurant, d'après le dit plan, mesure anglaise, 37 pieds de façade rue St-Pierre, sur une profondeur entre lignes parallèles de 71 pieds 1 pouce et 6 lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ce qui y appartient, consistant d'une bâtisse double à deux étages en bois, couverte en ardoises, ayant de chaque côté, 3 chambres, citerne, etc. Louée $24 par mois.

7B. La résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, No 260, rue d'Orléans.

Une certaine portion de terre, située dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Derbigny et Roman, désignée par la lettre B sur un plan, tiré par Sidney G. De l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892. La dite portion de terre mesure, au pied américain, selon le dit plan, 27 pieds de face à la rue d'Orléans sur 62 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les autres dépendances, comprenant une maison en bois couverte en ardoises, à deux étages, soutenant 14 chambres, avec hangar, citerne, etc. Louée à raison de $12 par mois.

8A. Propriété de choix propre pour une laiterie dans le troisième district.

Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1724, bornée par les rues Agriculture, Warsaw, Industry, Scott et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. St l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892, mesurant 62 pieds américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'îlet, et 184 pieds à pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havana ; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 2 chambres et une galerie, un grand étable, un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $6 par mois.

9A. Bonne propriété propre à une laiterie dans le Troisième District.

Une portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1724 bornée par les rues Agriculture, Havana, Warsaw, Industry, Scott et Havana, désignée par la lettre B, sur un plan tiré par Sidney G. St l'Isle, arpenteur, en date du 11 juin 1892, mesurant 62 pieds américain, 320 pieds sur la rue Agriculture, même nombre de pieds sur la ligne divisant la propriété du reste de l'îlet, et 184 pieds à pouces 7 lignes sur les rues Warsaw et Havana ; ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois avec 2 chambres et une galerie, un grand étable, un hangar, une citerne, etc. Loué à raison de $6 par mois.

10. Magasin et résidence en briques à deux étages, Nos 79 et 81 rue Dumaine.

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, désigné par le No 2, sur un plan fait par Edouard Lelong, en date du 3 octobre 1843, et déposé comme plan No 12 en l'étude de Charles Boulonguet, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesurant, selon le dit plan, 30 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et St Philippe, le dit lot étant composé de tout le lot No Un du dit îlet conformément à un plan fait par Bourgeoil, voyer, le 4 novembre 1827, déposé au l'étude de C. V. Foulon, notaire, et d'une partie du lot No Deux qu'Etienne Caillavet au lot N° Un, le lot de terre devant être vendu mesurant vingt-neuf pieds un pouce de face sur la dite rue des Ursulines, quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villars et quatre vingt dix pieds sur l'autre ligne et vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond, très et pied mesurant, acquis par le défendeur par achat de J. B. Laporte, le 21 décembre 1887, par acte fait par devant J. B. Lafon, notaire.

2° Et une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et avantages lui appartenant, située dans le second District de cette ville, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit, et lui attenant, et mesurant vingt deux pieds six pouces de face à la rue Ursulines, cent vingt-six pieds de profondeur sur la ligne de la rue Robertson, quatre-vingt dix pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Villars, et sur une ligne diagonale vers la rue St-Philippe trente-deux pieds neuf pouces, avec une largeur dans le fond de deux pieds six pouces, le tout conformément à un plan fait par Edgar Pilie, voyer, daté le 12 février 1890, au dessin du dit plan est annexé à l'acte ci-dessus mentionné ci-dessus, acquis par le défendeur par achat de la succession d'Euphémie Blache veuve de André Vidal, par acte fait le 7 avril 1890 par devant Chas J. Thézard, notaire. Livre de transfert 131, folio 438.

Sans chaise i affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 27—6 13 16 juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Madison Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,930—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Watts Kearney, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juin—11 16 19

Succession de Mme Venie Sophie Levêque.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,763—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pascal Emile Barrier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

A. V.